



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 mars 2010  
Français  
Original : anglais

### Session de fond de 2010

New York, 28 juin-23 juillet 2010

Point 12 de l'ordre du jour

### Organisations non gouvernementales

## Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session ordinaire de 2010

(New York, 25 janvier-3 février 2010)

### Résumé

À sa session ordinaire de 2010 tenue du 25 janvier au 3 février 2010, le Comité chargé des organisations non gouvernementales était saisi de 242 demandes d'admission au statut consultatif, y compris des demandes dont il avait reporté l'examen lors de ses sessions tenues de 1999 à 2009. Il a recommandé au Conseil économique et social d'octroyer le statut consultatif à 76 organisations non gouvernementales, reporté à la reprise de sa session en 2010 l'examen des demandes de 149 organisations, pris acte du retrait par une organisation de sa demande d'admission, clos, sous réserve du droit de renouveler la demande, l'examen de la demande de 14 autres organisations et clos l'examen de la demande de 2 autres. Le Comité était également saisi d'une demande de reclassement, à laquelle il a donné son aval. En outre, il était saisi de 173 rapports quadriennaux; il a pris note de 170 d'entre eux. Il a entendu 21 représentants d'organisations non gouvernementales sur les 49 organisations qui ont participé à la session. Faute de temps et en attendant de recevoir les réponses aux questions qu'il avait posées, le Comité a décidé de reporter l'examen de 13 rapports quadriennaux dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures.

Le présent rapport contient quatre projets de décision sur lesquels le Conseil économique et social est appelé à se prononcer.

Aux termes du projet de décision I, le Conseil déciderait :

- a) D'octroyer le statut consultatif à 76 organisations non gouvernementales;

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (18 juin 2010).



- b) De reclasser une organisation non gouvernementale;
- c) De prendre acte du fait que le Comité a décidé de prendre note du retrait de la demande d'admission d'une organisation non gouvernementale;
- d) De prendre acte du fait que le Comité a pris note des rapports quadriennaux de 170 organisations non gouvernementales;
- e) De prendre acte du fait que le Comité a décidé, sous réserve du droit de renouveler la demande, de clore l'examen de la demande d'admission au statut consultatif de 14 organisations non gouvernementales;
- f) De prendre acte du fait que le Comité a décidé de clore l'examen de la demande d'admission de deux organisations non gouvernementales.

Aux termes du projet de décision II, le Conseil déciderait de retirer le statut consultatif à la Fédération générale des femmes iraqiennes.

Aux termes du projet de décision III, le Conseil déciderait de suspendre pour une durée de deux ans le statut consultatif de l'organisation non gouvernementale Interfaith International.

Aux termes du projet de décision IV, le Conseil prendrait acte du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention .	5
Projets de décision soumis au Conseil pour adoption. ....	5
Projet de décision I	
Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales .....	5
Projet de décision II	
Retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale Fédération générale des femmes irakiennes .....	14
Projet de décision III	
Suspension du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale Interfaith International .....	14
Projet de décision IV	
Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session ordinaire de 2010 .....	14
II. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales .....	14
A. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures .....	15
B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif .....	19
III. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social .....	24
A. Examen des rapports quadriennaux dont le Comité avait décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures .....	24
B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil .....	25
IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat .....	25
V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, y compris le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil .....	26
Questions connexes .....	26
VI. Examen des rapports spéciaux et des plaintes des États Membres .....	26
VII. Organisation de la session. ....	27
A. Ouverture et durée de la session .....	27
B. Participation .....	27
C. Élection des membres du Bureau .....	28

D.	Ordre du jour . . . . .	28
E.	Documentation . . . . .	29
VIII.	Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2010 . . . . .	29
Annexes		
I.	Notes verbales datées du 11 novembre 2009 et du 25 janvier 2010, adressées aux membres du Comité chargé des organisations non gouvernementales et à la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	30
II.	Note verbale datée du 8 janvier 2010, adressée au Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales par la Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	31

## I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention

### Projets de décision soumis au Conseil pour adoption

1. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales recommande au Conseil économique et social d'adopter les projets de décision ci-après :

#### Projet de décision I

#### **Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales**

Le Conseil économique et social décide :

a) D'accorder le statut consultatif aux 76 organisations non gouvernementales ci-après :

#### *Statut consultatif spécial*

3D : Trade, Human Rights, Equitable Economy

Afro Centre for Development Peace and Justice

Alliance Defense Fund

Asociación Habitat Pro

Association congolaise d'éducation et de prévention contre les maladies et la drogue

Association de développement de Korba

Association nationale des centres d'amitié autochtones

Ayande Roshan Nokhbegan Foundation

Bangladesh NGOs Network for Radio and Communication

Cause première

Center for Assistance to Human Rights Protection

Center for Public Health

Centre for Policy Studies

Community Development Volunteers for Technical Assistance

Cooperation and Participation in Overseas NGOs

Dental Care International Foundation

East-West Management Institute

Eco-Tiras International Environmental Association of River Keepers

Egyptian Association for Educational Resources

Environmental Camps for Conservation Awareness

Family Africa

Family Planning Association of the Islamic Republic of Iran  
Femmes pour la liberté et la démocratie (Dones per la Llibertat i Democràcia)  
Fondation Bouddhiste Tzu Chi (Buddhist Tzu chi Foundation)  
Fondation Généreuse Développement  
Fondation Suisse Maroc pour le développement durable  
Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes  
Forest Peoples Programme  
Free World Foundation  
Fundación Cimientos  
Fundación Eudes  
Fundación UNITRAN  
Global Witness  
Green Asia Network  
IFENDU for Women's Development  
Institut européen de politique spatiale  
Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement (HIVOS)  
International Commission on Workforce Development  
International Confederation of Childhood Cancer Parent Organizations  
International Congo Aid – Smile African Children  
International Sustainable Energy Organisation for Renewable Energy and Energy Efficiency  
Internet Society  
Justice for All – Prison Fellowship Ethiopia  
Les Amis de la Terre-Togo  
Liberians United to Expose Hidden Weapons  
Maasai Aid Association  
Mehr Nuri Public Foundation  
Missions 3G-Gauri  
National Association of Friendship Centres  
National Association of Vocational Education of China  
Organisation des hommes démunis et enfants orphelins pour le développement  
Organisation marocaine des droits humains  
Pacific Women's Watch (Nouvelle-Zélande)

Partenariat international pour la responsabilité humanitaire  
Plan Sweden  
Presse emblème campagne  
Reach Out and Care Wheels  
Saferworld  
Samaj Kalyan, Unnayan Shangstha  
Social Development Center  
Society of International Humanitarian Surgeons  
Spirituality for Kids  
Swami Vivekanand Samaj Seva Samsthe  
UNESCO Association of Guwahati  
United Network of Young Peacebuilders  
Universitas 21  
Verein zur Förderung der Völkerverständigung  
Viva Rio  
WomenAid Collective  
Women Entrepreneurs Association of Turkey  
Women Organization for Development and Capacity-Building  
Women Power Connect

*Liste*

American Delegation of the Order of Danilo I  
Confederation of Fire Protection Association International  
Institute of Road Traffic Education  
International Civil Aviation English Association  
We Children Foundation

b) De reclasser l'organisation non gouvernementale ci-après qui était dotée du statut consultatif spécial, en lui octroyant le statut consultatif général :

Femmes Afrique Solidarité

c) De noter que le Comité a pris acte de la demande de l'organisation suivante aux fins du retrait de sa demande d'admission au statut :

Leadership Conference on Civil Rights

d) De prendre acte du fait que le Comité a pris note des rapports quadriennaux des 170 organisations non gouvernementales suivantes pour la période considérée (2005-2008) :

Abdul Momen Khan Memorial Foundation

Académie internationale d'architecture  
Action contre la faim  
Adalah – Legal Center for Arab Minority Rights in Israel  
Advocates for Youth  
Agence adventiste internationale de secours et de développement  
Agence internationale pour le développement  
Albert Schweitzer Institute  
All India Movement for Seva  
America Mideast Educational and Training Services  
American Bar Association  
American Jewish Committee  
Asia Pacific Network Information Centre  
Asian Federation of Laryngectomees Association  
Asociación de Antiguas Alumnas del Colegio Madres Irlandesas  
Association américaine de juristes  
Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale  
Association d'Asie et du Pacifique des institutions financières de développement  
Association des femmes autochtones du Canada  
Association des femmes du Pacifique et d'Asie du Sud-Est  
Association du barreau de la ville de New York  
Association du monde indigène  
Association du peuple chinois pour l'amitié avec les pays étrangers  
Association internationale de psychologie appliquée  
Association internationale des juristes démocrates  
Association internationale des procureurs  
Association internationale des technopoles  
Association internationale pour les droits des veuves  
Association mauritanienne pour la santé de la mère et de l'enfant  
Association mondiale pour la réadaptation psychosociale  
Association nationale des agents pour le logement et le réaménagement  
Association pour la collaboration globale  
Association pour les droits des femmes et le développement  
Association pour l'étude du problème mondial des réfugiés

Association Tamana  
Aviation sans frontières  
Center for Migration Studies of New York  
Centre d'aide et de conseil juridique pour les femmes  
Centre d'études diplomatiques et stratégiques  
Centre européen pour les droits des Roms  
Centre Félix Varela  
Centre for Research in Rural and Industrial Development  
Centre international pour la protection juridique des droits de l'homme  
Centre philippin d'information sur les droits de l'homme  
Centre pour les droits reproductifs  
Centro de Estudio y Formación Integral de la Mujer  
Cercle des dames mourides  
China Arms Control and Disarmament Association  
China Family Planning Association  
Citizens for Decent Housing  
Citizens United for Rehabilitation of Errants  
Coalition contre le trafic des femmes  
Coalition internationale Habitat  
Comité français des organisations non gouvernementales pour la liaison  
et l'information des Nations Unies  
Comité interafricain sur les pratiques traditionnelles ayant un effet sur la santé  
des femmes et des enfants en Afrique  
Comité maritime international  
Committee for Hispanic Children and Families  
Conseil archevêché orthodoxe grec d'Amérique du Nord et du Sud  
Conseil international des femmes juives  
Conseil international des traités indiens  
Conseil mondial du peuple russe  
Conseil national des femmes de Malte  
Consortium for Street Children  
Cooperativa Tecnico Scientifica di Base  
Croix-Verte internationale  
Cultural Survival

Dui Hua Foundation  
Enfants du monde – droits de l’homme  
European AIDS Treatment Group  
Family Care International  
Fazaldad Human Rights Institute  
Fédération internationale des femmes pour la paix mondiale  
Fédération internationale des travailleurs du bâtiment et du bois  
Fédération internationale pour l’économie familiale  
Fédération latino-américaine des associations des familles de détenus  
et de disparus (FEDEFAM)  
Fédération mondiale des organisations de femmes ukrainiennes  
Federation of American Scientists  
Federation of American Women’s Clubs Overseas  
Feminist Club  
Firooznia Charity Foundation  
Fondation internationale shinto  
Fondation Jaime Guzman Errazuriz  
Fondation Novartis pour le développement durable  
Fondation Pasumai Thaayagam  
Fondation pour la formation internationale  
Fondation pour l’aide à la lutte contre la toxicomanie  
Fondation pour l’enfance  
Fondation pour les droits des générations futures  
Fondation S. M. Sehgal (Inde)  
Fondation Surgir  
Forum of Women’s NGOs of Kyrgyzstan  
Foundation for the Refugee Education Trust  
Fridtjof Nansen Institute  
Fundación Intervida  
Fundación Mujeres en Igualdad  
Global Youth Action Network  
Greek Council for Refugees  
Groupe de travail international pour les affaires autochtones  
Hoffnungszeichen

Human Rights Advocates  
ICVolunteers  
Institut arabe des droits de l'homme  
Institut des affaires culturelles internationales  
Institut d'études politiques  
Institut du Caire pour les études des droits de l'homme  
Institut supérieur international des sciences criminelles  
International Association for Impact Assessment  
International Council For Caring Communities  
International Development Enterprises India  
International Federation of Non-Governmental Organizations  
for the Prevention of Drug and Substance Abuse  
International Justice Mission  
International Women Bond  
Internationale des résistants à la guerre.  
Istanbul International Brotherhood and Solidarity Association  
Kenya Tuitakayo: Citizens Coalition for Constitutional Change  
Law Association for Asia and the Pacific  
Lawyers' Rights Watch Canada  
League of Women Voters of the United States  
Mata Amritanandamayi Math  
Mbororo Social and Cultural Development Association  
MINBYUN : Juristes pour une société démocratique  
MiRA Resource Center for Black Immigrant and Refugee Women  
Mission Dhaka Ahsania  
National Abortion Federation  
Netherlands Association of Women's Interests, Women's Work and Equal  
Citizenship  
New Zealand Family Planning Association  
Nigerian Institute of Homeopathy  
Organisation arabe des droits de l'homme  
Organisation continentale des étudiants de l'Amérique latine et des Caraïbes  
Organisation internationale pour le droit à l'enseignement et la liberté  
d'enseignement

Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

Organisation mondiale des associations pour l'éducation prénatale

Organisation pour les relations économiques internationales

Osservatorio per la Comunicazione Culturale e l'Audiovisivo nel Mediterraneo e nel Mondo

Partage

Peace Child International

Peace Worldwide

Penal Reform International

People with Disability Australia

Réseau canadien de l'environnement

Réseau mondial des personnes vivant avec le VIH/sida

Rodale Institute

Rotary International

Sawiris Foundation for Social Development

Scouts musulmans algériens

Sentiers de la Paix

Simply Help

Sisters of Charity Federation

Société internationale de prothèse et orthèse

Société pour le développement des services à Héliopolis

Society to Support Children Suffering from Cancer

Sœurs de Notre-Dame de Namur

Solidarité européenne pour une participation égale des peuples

Survivors Corps

Susila Dharma International Association

Synergos Institute

Tarumitra

Tebtebba Foundation

UNANIMA International

Unión de asociaciones familiares

Union internationale des transports routiers

United for Intercultural Action

United States Federation for Middle East Peace  
Watson Institute for International Studies  
Wellesley Centers for Women  
Women for Women's Human Rights: New Ways  
Women's Board Educational Cooperation Society  
Women's Learning Partnership for Rights, Development, and Peace  
Word Humanitarian Foundation of Canada  
Yad Sarah

e) De noter que le Comité a décidé, sous réserve du droit de renouveler la demande, de clore l'examen des demandes d'admission au statut consultatif présentées par les organisations non gouvernementales suivantes qui, durant deux sessions consécutives du Comité, malgré trois rappels, n'ont pas réagi aux questions posées par les membres du Comité :

Ambedkar Centre for Justice and Peace  
Association Lestime : communauté lesbienne de Genève  
Better Life Programme for the African Rural Woman  
Centre international pour la justice transitionnelle  
Dalit Freedom Network  
Drug Policy Alliance  
Forum européen des Roms et des gens du voyage  
Marijuana Policy Project Foundation  
Negev Coexistence Forum for Civil Equality  
Opportunity International  
Organisation suisse des lesbiennes  
PeaceJam Foundation  
Sub-Priorato del Piemonte dell'Ordine di San Fortunato  
Yun Lin Temple

f) De noter que le Comité avait décidé de suspendre son examen de la demande d'admission au statut consultatif présentée par l'organisation non gouvernementale Ethiopian Human Rights Council;

g) De prendre note de la décision du Comité de clore l'examen de la demande d'admission au statut consultatif présentée par les deux organisations non gouvernementales suivantes :

Centre Internacional Escarre per a les Minories Etniques i les Nacions  
Institute of Hazrat Mohammad

**Projet de décision II**  
**Retrait du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale**  
**Fédération générale des femmes iraqiennes**

Le Conseil économique et social décide de retirer le statut consultatif à l'organisation non gouvernementale Fédération générale des femmes iraqiennes.

**Projet de décision III**  
**Suspension du statut consultatif de l'organisation non gouvernementale**  
**Interfaith International**

Le Conseil économique et social décide de suspendre le statut consultatif de l'organisation non gouvernementale Interfaith International pour une période de deux ans.

**Projet de décision IV**  
**Rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales**  
**sur les travaux de sa session ordinaire de 2010**

Le Conseil économique et social prend note du rapport du Comité chargé des organisations non gouvernementales sur les travaux de sa session ordinaire de 2010.

## **II. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales**

2. Le Comité a examiné le point 3 de l'ordre du jour, Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales, de sa 2<sup>e</sup> à sa 16<sup>e</sup> séance, du 25 janvier au 3 février 2010. Il était saisi des documents suivants :

- a) Mémoire du Secrétaire général transmettant les nouvelles demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales (E/C.2/2010/R.2 et Add.1 à 18);
- b) Récapitulatif des demandes d'admission au statut consultatif reçues d'organisations non gouvernementales, dont le Comité a reporté l'examen lors de sessions tenues de 1999 à 2009 (E/C.2/2010/CRP.1);
- c) Récapitulatif des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social dont l'examen a été reporté lors de sessions tenues en 2009 (E/C.2/2010/CRP.2);
- d) Liste des organisations non gouvernementales qui n'ont pas présenté de rapports quadriennaux pendant deux périodes consécutives (E/C.2/2010/CRP.3);
- e) Mémoire du Secrétaire général transmettant les demandes de reclassement (E/C.2/2010/CRP.4).

**A. Demandes d'admission au statut consultatif et demandes de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures**

3. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 29 janvier 2010, le Comité a examiné le point 3 a) de son ordre du jour, Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales, figurant dans le document E/C.2/2010/CRP.4.

**Demandes faisant l'objet d'une recommandation favorable**

4. Le Comité a recommandé au Conseil d'octroyer le statut consultatif à 28 des 101 organisations dont il avait reporté l'examen des demandes d'admission lors de sessions antérieures [voir chap. I, projet de décision I, al. a)] :

*Statut consultatif special*

3D : Trade, Human Rights, Equitable Economy

Afro Centre for Development Peace and Justice

Alliance Defense Fund

Centre for Policy Studies

Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes

Forest Peoples Programme

Free World Foundation

Global Witness

IFENDU for Women's Development

Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement (HIVOS)

International Confederation of Childhood Cancer Parent Organisations

International Sustainable Energy Organisation for Renewable Energy and Energy Efficiency

Internet Society

Maasai Aid Association

Missions 3G-Gauri

National Association of Friendship Centres

Pacific Women's Watch (Nouvelle-Zélande)

Partenariat international pour la responsabilité humanitaire

Presse emblème campagne

Saferworld

Samaj Kalyan O Unnayan Shangstha

Spirituality for Kids

Swami Vivekanand Samaj Seva Samsthe  
United Network of Young Peacebuilders  
Universitas 21  
Verein zur Förderung von Völkerverständigung  
WomenAid Collective

*Liste*

Institute of Road Traffic Education

**Demands dont l'examen est reporté**

5. Le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes d'admission des 57 organisations non gouvernementales ci-après en attendant de recevoir les réponses aux questions qu'il leur avait posées lors de sa session ordinaire de 2010 :

Agape International Spiritual Center of Truth  
Alliance of Automobile Manufacturers  
All India Christian Council  
Anandilal Ganesh Podar Society  
Asia Center for Human Rights (ACHR)  
Asian-Eurasian Human Rights Forum  
Association des agriculteurs d'Asie pour le développement rural durable  
Association des éducateurs internationaux (NAFSA)  
Association des produits forestiers du Canada  
Association internationale pour la lecture  
Assyrian Academic Society  
Centre des droits des gens (Maroc)  
Centre syrien pour les médias et la liberté d'expression  
Christian Solidarity International  
Compassion Africa Aged Foundation  
Confédération internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul  
Conseil européen de l'énergie renouvelable  
Corrections India  
Ecocosm Dynamics  
Environmental Rights Action/ Friends of the Earth (Nigéria)  
Erevna International Peace Center  
Ethiopian Human Rights Council  
European Foundation for Democracy

Fondation IBON  
Hope Medical Enterprise  
Human Rights House Foundation  
International Dalit Solidarity Network  
International Federation of Liberal Youth  
International Foundation for Electoral Systems  
International Gay and Lesbian Human Rights Commission  
International Human Rights Observer  
International Institute of Security & Safety Management  
International La Strada Association  
Institute of Noahide code  
Jananeethi  
Kashmiri American Council  
Kosmos Associates, Inc.  
Mahabodhi International Meditation Centre  
Muslim Aid Australia  
National Association of Home Builders (États-Unis)  
Neda Institute for Scientific-Political Research  
New World Hope Organization  
Orphans International Worldwide  
Peace Action, Training and Research Institute of Romania  
Peacebuilders  
People's Life Center  
Pew Charitable Trusts,  
Rissho Kosei-kai  
SAHIL  
Society for Industrial and Organizational Psychology  
Students for Sensible Drug Policy  
Union internationale de l'industrie du gaz  
Wildlife Conservation Society  
WITNESS  
World Buddhist Supreme Tathagata Followers Peace Foundation  
WorldGranny  
World Igbo Congress

**Demandes classées sous réserve du droit de renouveler la demande**

6. À ses 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> séances, le 28 janvier et le 1<sup>er</sup> février 2010, le Comité a décidé de clore, sous réserve du droit de renouveler la demande, l'examen des demandes d'admission des 14 organisations non gouvernementales ci-après, qui n'avaient pas répondu à ses questions malgré les trois rappels qui leur avaient été envoyés.

Ambedkar Centre for Justice and Peace  
Association Lestime : communauté lesbienne de Genève  
Better Life Programme for the African Rural Woman  
Centre international pour la justice transitionnelle  
Dalit Freedom Network  
Drug Policy Alliance  
Fondation Marijuana Policy Project  
Fondation PeaceJam  
Forum européen des Roms et des gens du voyage  
Negev Coexistence Forum for Civil Equality  
Opportunity International  
Organisation suisse des lesbiennes  
Sub-Priorato del Piemonte dell'Ordine di San Fortunato  
Yun Lin Temple

**Demandes classées sans suite**

7. À sa 16<sup>e</sup> séance, le 3 février 2010, le Comité a décidé de clore l'examen de la demande d'admission au statut consultatif présentée par l'organisation non gouvernementale suivante, ses activités allant à l'encontre des buts et principes de la Charte des Nations Unies [voir chap. I, projet de décision I, al. f)] :

Centre Internacional Escarré per a les Minories Ètniques i les Nacions (CIEMEN)

8. À sa 16<sup>e</sup> séance, le 3 février 2010, le Comité a décidé de clore l'examen de la demande d'admission au statut consultatif présentée par l'organisation non gouvernementale suivante, qui n'avait pas communiqué de renseignements exacts en réponse aux demandes du Comité et dont les activités ne relèvent pas de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social [voir chap. I, projet de décision I, al. g)] :

Institute of Hazrat Mohammad

**Demandes de reclassement**

9. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 29 janvier 2010, le Comité a examiné une demande de reclassement du statut consultatif dont le Comité avait décidé de reporter l'examen lors d'une session antérieure et figurant dans le document E/C.2/2010/CRP.4. Il a décidé de recommander le reclassement d'une organisation ayant statut consultatif

spécial et de lui octroyer le statut consultatif général [voir chap. I, projet de décision I, al. b)].

Femmes Afrique solidarité

## **B. Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif**

10. Le Comité a examiné le point 3 b) de son ordre du jour, Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif et de reclassement (E/C.2/2010/R.2 et Add.1 à 18) de sa 2<sup>e</sup> à sa 7<sup>e</sup> séance et de sa 12<sup>e</sup> à sa 15<sup>e</sup> séance, du 25 au 28 janvier et du 1<sup>er</sup> au 3 février 2010.

### **Nouvelles demandes faisant l'objet d'une recommandation favorable**

11. Le Comité a recommandé au Conseil économique et social d'octroyer le statut consultatif à 48 des 141 organisations qui avaient présenté de nouvelles demandes [voir chap. I, projet de décision I, al. a)].

American Delegation of the Order of Danilo I

Amis de la Terre (Togo)

Asociación Habitat Pro

Association congolaise d'éducation et de prévention contre les maladies et la drogue

Association de développement de Korba

Ayande Roshan Nokhbegan Foundation

Bangladesh NGOs Network for Radio and Communication

Cause première

Center for Assistance to Human Rights Protection

Centre for Public Health

Community Development Volunteers for Technical Assistance

Confederation of Fire Protection Association International

Cooperation and Participation in Overseas NGOs

Dental Care International Foundation

East-West Management Institute

Eco-Tiras International Environmental Association of River Keepers

Egyptian Association for Educational Resources

Environmental Camps for Conservation Awareness

European Space Policy Institute

Family Africa

Family Planning Association of the Islamic Republic of Iran

Femmes pour la liberté et la démocratie

Fondation bouddhiste Tzu Chi  
Fondation généreuse développement  
Fondation Suisse Maroc pour le développement durable  
Fundación Cimientos  
Fundación Eudes  
Fundación UNITRAN  
Green Asia Network  
International Civil Aviation English Association  
International Commission on Workforce Development  
International Congo Aid – Smile African Children  
Justice for All – Prison Fellowship Ethiopia  
Liberians United to Expose Hidden Weapons  
Mehr Nuri Public Foundation  
National Association of Vocational Education of China  
Organisation des hommes démunis et enfants orphelins pour le développement  
Organisation marocaine des droits humains  
Plan Sweden  
Reach Out and Care Wheels  
Social Development Center  
Society of International Humanitarian Surgeons  
UNESCO Association et Guwahati  
Viva Rio  
We The Children Foundation  
Women Entrepreneurs Association of Turkey  
Women Organization for Development and Capacity-Building  
Women Power Connect

**Nouvelles demandes dont l'examen a été reporté**

12. En attendant de recevoir les réponses aux questions qu'il avait posées, le Comité a décidé de reporter l'examen des demandes des 92 organisations suivantes à la reprise de sa session de 2010 :

Abaawa Hagar Saah Memorial Foundation  
Academy of Fine Arts and Literature  
Africa Safe Water Foundation  
Afromedianet

Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie  
Asia Catalyst  
Asia Indigenous Peoples' Pact  
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador  
Association apprentissages sans frontières  
Association des femmes tunisiennes pour la recherche sur le développement  
Association internationale des aumôniers de prison  
Association internationale des droits de l'enfant en difficulté et dans la souffrance  
Association pour la lutte contre le travail des enfants au Niger  
Aube nouvelle pour la femme et le développement  
Australian Lesbian Medical Association  
Ayuda y Solidaridad con las Niñas de la Calle  
Caribbean and Latin America Trade Association  
Caribbean Electric Utility Services Corporation  
Católicas por el Derecho a Decidir, Córdoba  
Centre Al-Mezan pour les droits de l'homme  
Chamber of Computer Logistics People Worldwide  
Child Helpline International  
Chinese Young Volunteers Association  
Collectif des familles de disparu(e)s en Algérie  
Comité israélien contre la destruction de maisons  
Commission pakistanaise des droits de l'homme  
Congrès national assyrien  
Conseil en éducation des Premières Nations  
Creating Resources for Empowerment in Action  
Dharma Drum Mountain Buddhist Association  
e 8  
Eastern Sudan Women Development Organization  
Ecumenical Coalition on Tourism  
Environmental Management for Livelihood Improvement-Bwaise Facility  
Ethiopia Africa Black International Congress Church of Salvation  
European Window Film Association  
Family Reorientation Education and Empowerment

Federación Internacional de Fe y Alegría  
Fondation du Haut Atlas  
Forum of Culture and Arts of Uzbekistan  
Foundation for Human Horizon  
Foundation for the Development of Knowledge Suma Veritas  
Framework Convention Alliance for Tobacco Control  
Freemuse : Forum mondial sur la musique et la censure  
Global Family for Love and Peace  
Great Tao Foundation of America  
Humanitarian Law Center  
Imam Ali's Popular Students Relief Society  
Indian Confederation of Indigenous and Tribal Peoples (North-east zone)  
Indira Gandhi National Foundation  
Indo-European Chamber of Commerce and Industry  
Institut de biorégulation et gérontologie de Saint-Pétersbourg (CZO RAMN)  
(de la branche nord-ouest de l'Académie russe des sciences médicales)  
Integrated Development in Focus  
International Eco-Safety Cooperative Organization  
International Rainwater Harvesting Alliance  
International Refugee Rights Initiative  
International Solidarity and Human Rights Institute  
Isfahan Minority Rights and Development  
Isigodlo Trust: South African Women in Dialogue  
Khiam Rehabilitation Centre for Victims of Torture  
Krityanand UNESCO Club Jamshedpur  
Leadership Conference on Civil Rights Education Fund  
Mundo sin Guerras  
Murder Victims' Families for Human Rights  
National Committee for Furtherance of Jewish Education  
National Native Title Council  
NATRIPAL (Neda Institute for Scientific-Political Research)  
Organisation africaine des experts  
Oromo Menschenrechts-und Hilfsorganisation  
Palpung Munishasan Dharmachakra Sangh

Pan African Civil Society Network  
 Programme on Women's Economic Social and Cultural Rights  
 Project Green Nigeria  
 Proyecto Paz y Amor  
 Redeem Africa Foundation  
 Réseau mondial des femmes pour les droits reproductifs  
 Restoration World Outreach Ministries  
 Scholars at Risk Network  
 Secure World Foundation  
 Sexuality Information and Education Council of the United States  
 Shirley Ann Sullivan Educational Foundation  
 Soeurs unies à l'œuvre  
 Sudanese Mothers for Peace  
 Third World Network-Africa  
 Ukrainian Non-Governmental Socio-Political Association: National Assembly  
 of Persons with Disabilities  
 United Kingdom Association for the United Nations Development Fund  
 for Women  
 Victorious Youths Movement  
 Vivekananda Sevakendra-O-Sishu Uddyan  
 Widows for Peace through Democracy  
 Women Against Violence (Europe)  
 World Toilet Organization  
 Youth Crime Watch of Nigeria  
 Youth for the Child's Welfare

#### **Nouvelles demandes de retrait**

13. À sa 6<sup>e</sup> séance, le 27 janvier 2010, le Comité a pris acte de la demande de retrait d'admission au statut consultatif présentée par l'organisation non gouvernementale ci-après :

Leadership Conference on Civil Rights

#### **Plan International**

14. À sa 15<sup>e</sup> séance, le 3 février 2010, lors de l'examen de la demande d'admission au statut consultatif de l'organisation non gouvernementale Plan Sweden, on a signalé au Comité que ladite organisation était membre d'une confédération dénommée Plan International, inscrite sur la liste depuis 1981. Le Comité a donc prié l'organisation non gouvernementale Plan International de lui

soumettre un rapport à la session ordinaire de 2011 en vue d'examiner la recommandation concernant le reclassement de son statut s'il le juge opportun, conformément à l'alinéa c) du paragraphe 61 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

### **III. Rapports quadriennaux présentés par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

#### **A. Examen des rapports quadriennaux dont le Comité avait décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures**

15. À sa 12<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> février 2010, le Comité était saisi d'un mémorandum du Secrétaire général contenant un récapitulatif des rapports quadriennaux soumis par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil sur les activités qu'elles avaient menées de 1999 à 2009 et dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures du Comité (E/C.2/2010/CRP.2). Faute de temps, il n'a pas examiné les rapports des organisations ci-après, dont l'examen avait été reporté lors de sessions antérieures :

Amnesty International  
CIVICUS : Alliance mondiale pour la participation des citoyens  
Congrès ukrainien mondial  
Fédération internationale des ligues des droits de l'homme  
Freedom House  
Heritage Foundation  
Human Rights Internet  
Institut international de la presse  
Internationale démocrate centriste  
International Network of Liberal Women  
National Council of Women of Thailand  
Parti radical non violent, transnational et transpartis

16. L'examen du rapport quadriennal du Congrès ukrainien mondial a été reporté dans l'attente d'une réponse de cette organisation à une question posée par le Comité.

## **B. Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil**

17. À sa 12<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> février 2010, le Comité a examiné le point 4 b) de son ordre du jour, Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil. Il était saisi d'une note du Secrétaire général transmettant les nouveaux rapports quadriennaux des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil (E/C.2/2010/2/Add.1 à 29). Le Comité a pris note des rapports quadriennaux de 170 organisations [voir chap. I, projet de décision I, al. d)] et décidé de reporter l'examen du rapport quadriennal des trois organisations ci-après, en attendant les réponses aux questions qu'il leur avait posées :

Human Rights Watch

Société pour les peuples menacés

Union internationale des magistrats

## **IV. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat**

18. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier 2010, le Comité a examiné ensemble le point 5 de son ordre du jour, Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, et le point 9, Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel ONU-ONG, et entendu les exposés présentés par des membres du Secrétariat.

19. Les représentants de Cuba, de l'Égypte, des États-Unis, de la Chine et l'observateur du Chili ont fait des déclarations. Ils se sont félicités des améliorations notables constatées dans les travaux du Service, l'ont encouragé à poursuivre dans cette voie et ont exprimé leur appui afin qu'il soit davantage renforcé.

## **V. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, y compris le processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil**

### **Questions connexes**

#### **Recommandations relatives à l'amélioration des méthodes de travail du Comité**

20. À la 12<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> février 2010, à l'issue d'un échange de vues informel, des propositions d'amélioration des méthodes de travail du Comité ont été examinées. Le Comité poursuivra son débat sur la question à la reprise de sa session.

## **VI. Examen des rapports spéciaux et des plaintes des États Membres**

### **Fédération générale des femmes iraqiennes**

21. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier 2010, le Comité a examiné une plainte de l'observateur de l'Iraq concernant une organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, la Fédération générale des femmes iraqiennes (voir annexe I). La délégation d'observation a demandé le retrait du statut consultatif de cette organisation, expliquant qu'il s'agissait en fait d'une entité politique secondaire établie par l'ancien régime iraquien et dissoute depuis lors, et qu'une nouvelle loi régissant les activités des organisations non gouvernementales en Iraq avait été promulguée en 2005. Il a en outre souligné que l'organisation n'était pas enregistrée en Iraq, où il n'y avait aucune trace de sa présence ou de ses activités.

22. À sa 10<sup>e</sup> séance, le 29 janvier 2010, le Comité a repris l'examen de la demande et étudié la réponse de l'organisation, dans laquelle celle-ci a dit ne pas être informée de la nouvelle loi régissant les activités des organisations non gouvernementales en Iraq et affirmé quelle poursuivait de nombreuses activités dans le pays. La majorité des membres du Comité ont appuyé la plainte de la délégation d'observation de l'Iraq, notant que si l'organisation n'était pas au courant de la nouvelle loi, avait été dissoute et n'était pas même enregistrée auprès des autorités iraqiennes compétentes, il était impossible qu'elle mène des activités sur le terrain.

23. Le Comité a décidé de recommander au Conseil économique et social de retirer le statut consultatif de l'organisation (voir chap. I, projet de décision II).

### **Interfaith International**

24. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier 2010, le Comité a examiné une plainte du représentant du Pakistan concernant Interfaith International, une organisation dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (voir annexe II). Le

représentant du Pakistan a expliqué que l'organisation participait systématiquement à des activités à caractère politique visant à porter atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Pakistan, malgré plusieurs tentatives de la délégation pakistanaise à Genève pour l'approcher et des avertissements de la part du Secrétariat de l'ONU à Genève et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Il a donc demandé au Comité de prendre des mesures immédiates et fermes à l'encontre de cette organisation, comme le prévoyait la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

25. À sa 14<sup>e</sup> séance, le 2 février 2010, les représentants du Pakistan, de la Chine, du Burundi, de Cuba, de l'Égypte, de l'Angola, de la Turquie, du Qatar, du Soudan, de la Guinée et de la Fédération de Russie se sont dits favorables au retrait du statut consultatif de l'organisation, compte tenu de ses violations persistantes à l'encontre des arrangements conditionnant l'octroi du statut consultatif aux organisations non gouvernementales. Les représentants du Royaume-Uni, des États-Unis d'Amérique, de la Dominique, de la Roumanie, du Pérou, d'Israël et de la Colombie, ainsi que l'observateur de la Suisse, ont appuyé la suspension du statut consultatif de l'organisation, soutenant qu'il fallait trouver un juste équilibre et veiller à ce que le Comité ne se livre pas à la censure des organisations non gouvernementales.

26. À la même séance, le Comité a décidé de recommander au Conseil de suspendre le statut de l'organisation pour une période de deux ans (voir chap. I, projet de décision III).

## **VII. Organisation de la session**

### **A. Ouverture et durée de la session**

27. Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a tenu sa session ordinaire de 2010 du 25 janvier au 3 février 2010. Il a tenu 16 séances.

28. La session a été ouverte par le Président des sessions de 2009 du Comité, M. Hassan Hamid Hassan (Soudan), qui a rempli, à titre provisoire, les fonctions de président.

29. À la 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier, le Président du Comité, Ramis Sen (Turquie), a prononcé une allocution inaugurale. Une déclaration liminaire a été faite par le Directeur du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales.

### **B. Participation**

30. Les 19 membres du Comité ont participé à la session. Des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des observateurs d'États non membres, des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations non gouvernementales y ont également participé. La liste des participants est disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.un.org/ecosoc/ngo](http://www.un.org/ecosoc/ngo).

31. À sa session ordinaire de 2010, le Comité a entendu 21 représentants d'organisations non gouvernementales auxquels l'occasion a été donnée de répondre

aux questions qu'il soulevait. Le complément d'information fourni par les représentants a facilité le débat et les travaux et aidé le Comité à prendre ses décisions.

### **C. Élection des membres du Bureau**

32. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier, le Comité a élu Ramis Sen (Turquie) à la présidence et Alya Al-Thani (Qatar) à la vice-présidence.

33. À sa 7<sup>e</sup> séance, le 28 janvier, le Comité a élu Crispin S. Gregoire (Dominique), Wael M. Attiya (Égypte) et Alexandru Ciorobea (Roumanie) à la vice-présidence.

34. À la 13<sup>e</sup> séance, le 2 février, il a été décidé que Crispin S. Gregoire (Dominique) remplirait, outre les fonctions de vice-président, celles de rapporteur.

### **D. Ordre du jour**

35. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 25 janvier 2010, le Comité a approuvé l'ordre du jour provisoire de sa session de 2010 tel qu'il figurait dans le document E/C.2/2010/1. Cet ordre du jour est le suivant :

1. Élection des membres du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement reçues d'organisations non gouvernementales :
  - a) Demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
  - b) Nouvelles demandes d'admission au statut consultatif ou de reclassement;
  - c) Demandes d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social qui ont fusionné avec des organisations non gouvernementales non dotées de ce statut.
4. Rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social :
  - a) Examen des rapports quadriennaux dont le Comité a décidé de reporter l'examen lors de sessions antérieures;
  - b) Examen des rapports quadriennaux présentés par des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil.
5. Renforcement du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat.
6. Examen des méthodes de travail du Comité : application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, y compris le processus

d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales, et de la décision 1995/304 du Conseil :

- a) Processus d'accréditation des représentants des organisations non gouvernementales;
  - b) Examen des questions inscrites à l'ordre du jour du groupe de travail officieux;
  - c) Questions connexes.
7. Application de la résolution 2006/46 et de la décision 2008/217 du Conseil économique et social.
  8. Examen des rapports spéciaux.
  9. Fonds général de contributions volontaires à l'appui des activités du Réseau régional informel Organisation des Nations Unies-organisations non gouvernementales.
  10. Ordre du jour provisoire et documentation de la reprise de la session de 2011 du Comité.
  11. Adoption du rapport du Comité.

36. À la même séance, le Comité a approuvé l'organisation de ses travaux telle qu'elle est exposée dans le document de travail n° 1.

## **E. Documentation**

37. La liste des documents dont le Comité était saisi à sa session ordinaire de 2010 est publiée dans le document E/C.2/2010/INF.1.

## **VIII. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de la reprise de sa session de 2010**

38. À sa 16<sup>e</sup> séance, le 3 février 2010, le Comité a adopté le projet de rapport publié sous la cote E/C.2/2010/L.1 et autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive, en consultation avec les membres du Comité, le cas échéant, afin de le soumettre au Conseil pour qu'il y donne les suites qu'il jugera utiles.

## **Annexe I**

### **Notes verbales datées du 11 novembre 2009 et du 25 janvier 2010, adressées aux membres du Comité chargé des organisations non gouvernementales et à la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales par la Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

#### **Note verbale datée du 11 novembre 2009**

La Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York présente ses compliments au Comité chargé des organisations non gouvernementales et à la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales et demande que des mesures juridiques soient prises pour mettre fin à la représentation de la Fédération générale des femmes iraqiennes aux réunions internationales et régionales officielles, cette organisation étant l'une des entités politiques dissoutes en application des dispositions de la loi iraqienne n° 21 de 2005.

#### **Note verbale datée du 25 janvier 2010**

La Mission permanente de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York présente ses compliments au Comité chargé des organisations non gouvernementales et à la Section des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales et a l'honneur de lui faire tenir ci-joint le texte de la loi iraqienne n° 21 de 2005<sup>a</sup> relative à la dissolution d'entités politiques et, se référant à sa note verbale du 11 novembre 2009, l'informe en outre que la Fédération générale des femmes iraqiennes n'est pas enregistrée au Ministère iraqien responsable des organisations non gouvernementales, auprès duquel toute organisation iraqienne doit s'enregistrer pour pouvoir exercer ses activités.

---

<sup>a</sup> Disponible auprès du système de « comité sans papier » du Comité chargé des organisations non gouvernementales.

## Annexe II

### **Note verbale datée du 8 janvier 2010, adressée au Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales par la Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>a</sup>**

La Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales et, se référant à la prochaine session ordinaire du Comité chargé des organisations non gouvernementales, qui se tiendra du 25 janvier au 3 février 2010, a l'honneur de lui transmettre une plainte sérieuse concernant l'organisation non gouvernementale Interfaith International, pour les motifs ci-après :

a) Interfaith International, organisation ayant son siège à Genève et dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, enfreint constamment la Charte des Nations Unies et la résolution 1996/31 du Conseil économique et social en appuyant des éléments qui portent atteinte à l'intégrité territoriale d'États Membres de l'ONU. Interfaith International invite des représentants de différents pays et leur donne la possibilité de s'exprimer devant le Conseil des droits de l'homme. Divers discours et rapports controversés ainsi présentés ont été affichés sur son site Web. Par ses activités, cette organisation viole manifestement la Charte des Nations Unies, la résolution 1996/31 du Conseil économique et social et son propre statut, en vertu duquel elle est censée militer en faveur de la paix, de la coexistence mutuelle et de la tolérance entre toutes les religions et toutes les communautés du monde;

b) Lors de séances antérieures du Conseil des droits de l'homme, cette organisation s'en est prise en particulier au Pakistan. À la onzième session, elle a invité un représentant d'un groupe politique et lui a permis de faire une déclaration. Cette personne a tenu des propos très polémiques, déformant des faits historiques et contestant la réalité sur le terrain. La teneur et le ton de son discours étaient si déplacés que le Président du Conseil des droits de l'homme lui-même a dû intervenir pour mettre un terme à son intervention;

c) Les affirmations contenues dans cette déclaration vont manifestement à l'encontre des buts et principes de la Charte des Nations Unies, qui consacrent l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de tout État Membre. Dans les observations qu'il a faites à la suite de cette déclaration déplacée, le Président a indiqué que cette déclaration n'apportait rien et qu'elle devait être sérieusement modifiée. Il a interdit au représentant de poursuivre sa déclaration;

d) En outre, cette organisation non gouvernementale s'est servie de la réputation et de l'emblème des Nations Unies alors que la déclaration n'était pas prononcée par un fonctionnaire de l'Organisation ni au nom de celle-ci;

e) Un autre incident s'est produit lors de la douzième session du Conseil des droits de l'homme, Interfaith International ayant organisé une manifestation parallèle. Parmi les invités se trouvaient des groupes appelant au renversement par les armes du gouvernement légitime d'une province et d'un État-nation. L'ONG a distribué abondamment un dépliant annonçant cette manifestation, à l'intérieur et à l'extérieur de l'ONU. Dans sa déclaration, elle a dénigré le gouvernement légitime

du Pakistan et sa constitution. Réagissant à cet acte hautement provocateur et contraire à la Charte des Nations Unies, la Mission permanente du Pakistan après de l'Office des Nations Unies à Genève s'est immédiatement plainte en bonne et due forme auprès du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a également réagi, déclarant que le Secrétariat avait pris acte de ces préoccupations et, se fondant sur des incidents de même nature survenus précédemment, elle a informé l'organisation non gouvernementale en question que sa conduite n'était pas conforme aux règles et pratiques régissant la participation des organisations non gouvernementales au Conseil. Cette lettre renforce encore notre opposition à ce qu'Interfaith International continue de participer aux activités de l'ONU;

f) Par ailleurs, des fonctionnaires du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont eu un entretien approfondi avec les représentants d'Interfaith International et leur ont fait savoir qu'ils s'étaient mal comportés à plusieurs égards. Ils leur ont clairement signifié qu'aucun autre écart ne serait toléré. Le compte rendu de cette réunion a été communiqué au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), au Bureau de liaison auprès des ONG de l'ONUG et au Secrétariat du Département des affaires économiques et sociales à New York. À cette réunion, M. Charles Graves, secrétaire général d'Interfaith International, a reconnu lui-même que son organisation avait fait venir du Pakistan au moins « 75 représentants » hostiles à l'État-nation, aux lois et à la Constitution du pays;

g) Interfaith International a travaillé à plusieurs reprises avec une autre entité très controversée, l'Organisation des peuples et des nations non représentés, dont la demande d'admission au statut consultatif a été récemment rejetée par les membres du Comité. Avec cette organisation, Interfaith International a organisé à Genève des manifestations conjointes sur des thèmes hostiles à l'intégrité territoriale de divers États Membres, invitant des représentants d'organisations politiques et terroristes aux réunions. Interfaith International a participé à l'organisation de manifestations sur la création d'une « Confédération des peuples de l'Asie du Sud », comprenant des éléments qui remettaient en cause l'intégrité géopolitique d'États-nations de l'Asie du Sud;

h) En juin 2009, Interfaith International et l'Organisation des peuples et des nations non représentés avaient prévu d'organiser une manifestation parallèle très controversée portant atteinte à l'intégrité territoriale, aux lois et à la Constitution du Pakistan. En raison du caractère provocateur et politique de cet événement, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a d'abord refusé l'autorisation de l'organiser, ne cédant qu'après que le secrétaire général de l'organisation, Charles Graves, avait assuré que la manifestation porterait sur « les droits de l'homme en Asie du Sud ». Charles Graves n'a cependant pas respecté ses engagements envers les hauts responsables de l'ONU et bien qu'ayant officiellement modifié l'intitulé dans le Bulletin des réunions informelles, l'organisation a continué de distribuer le dépliant portant l'intitulé provocateur d'origine;

Aux termes de la résolutions 1996/31 du Conseil économique et social, la participation des organisations non gouvernementales aux activités de l'ONU doit respecter l'esprit, les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et les critères établis dans la résolution. Elle ne peut en aucun cas porter atteinte à la souveraineté d'États Membres. Ce critère ne sert pas seulement à déterminer si une demande d'admission au statut consultatif est en accord avec les principes susmentionnés, il donne également lieu à un examen périodique des activités de

l'organisation, qui permet de s'assurer que celle-ci respecte scrupuleusement les normes établies de l'ONU. Le paragraphe 5 de cette résolution dispose que « si l'organisation, directement ou par l'intermédiaire d'organismes qui y sont rattachés ou de représentants agissant en son nom, abuse manifestement de son statut consultatif pour se livrer systématiquement à des actes en contradiction avec les buts et principes de la Charte des Nations Unies, notamment des actes injustifiés ou inspirés par des motifs politiques dirigés contre des États Membres de l'Organisation des Nations Unies en contradiction avec ces buts et principes », son statut consultatif est suspendu ou révoqué pour trois ans;

Compte tenu des agissements très contestables de cette organisation, de ses liens avec d'autres organisations qui encouragent des activités contre la souveraineté d'États-nations, et des violations de la Charte des Nations Unies et de la résolution 1996/31, le Pakistan prie instamment le Comité chargé des organisations non gouvernementales de prendre immédiatement des mesures fermes à l'encontre d'Interfaith International et de lui retirer son statut consultatif. Le Comité voudra peut-être aussi demander à cette organisation d'enlever de son site Web tout contenu déplacé. Nous espérons que les membres du Comité donneront une suite favorable à cette plainte et continueront de surveiller les travaux et les activités de cette organisation non gouvernementale, dans le respect intégral des règles, procédures et pratiques établies par la résolution 1996/31.

---